



ORDRE DES AVOCATS DE GUINEE

Cabinet du Bâtonnier

DECLARATION

C'est avec une profonde douleur que le **Barreau de Guinée** a appris le drame survenu dans la soirée du dimanche, **1^{er} décembre 2024** au Stade du 3 avril, lors d'un match de football ayant opposé l'équipe de **N'Zérékoré** à celle de **Labé**.

Le **Barreau** présente ses condoléances les plus émues aux familles endeuillées et au peuple de Guinée.

Il souhaite prompt rétablissement aux blessés.

Exige l'ouverture d'une enquête indépendante et impartiale en vue de situer les responsabilités sur les causes de ce drame afin que toutes les personnes impliquées soient traduites devant le tribunal compétent.

Invite les autorités administratives et politiques à éviter de tirer toute conclusion hâtive sur les causes de ce drame avant les enquêtes, au risque d'influencer celles-ci.

Il exhorte le gouvernement à communiquer le bilan réel de ce drame afin d'éviter toute spéculation sur celui-ci.

Bien que réservé sur la légalité de l'interdiction des manifestations publiques, le **Barreau de Guinée** invite le Comité National du Rassemblement et pour le Développement (**CNRD**) et le gouvernement à faire observer aussi, par leurs soutiens, cette interdiction prise par eux, dans le strict respect de l'égalité des citoyens devant la loi conformément à l'article 9 de la charte de la transition.

Enfin, le **Barreau de Guinée** est disposé à participer à toute commission d'enquête indépendante qui pourrait être constituée à cet effet.

Conakry, le 04 décembre 2024



Pour le Barreau de Guinée

LE BATONNIER PAR INTERIM

[Signature]
Me Morlus SYLLA